

## ATTESTATION D'EXAMEN DE TYPE

### N° APAVE 1X01005-01/C

Nous **APAVE CERTIFICATION** attestons :

1. Que la société

**HERBIN – Le bourg – 71220 CHEVAGNY SUR GUYE – FRANCE**

nous a présenté des échantillons représentatifs du produit suivant :

DÉNOMINATION	<b>Electrificateur de clôture pour animaux</b>	TYPE	/
MARQUE	<b>HERBIN</b>	NUMÉRO DE SÉRIE	/
MODÈLE	<b>CLAC 10 007</b>	DATE DE CONSTRUCTION	2023

TENSION : 12 Vdc

INTENSITE : 150 mA

IP : X4

fabriqué par

**HERBIN**



2. Que selon les conclusions du rapport

**SOPEMEA n° 1X01005-01**

ce produit est conforme aux textes suivants :

**Décret 96 216 du 14 mars 1996, modifié par le décret 2014-1085 du 24 septembre 2014**

**Norme NF EN 60335-2-76/ A2 (à l'exception des articles 14 et 18)**

**Date d'émission: 30/03/2022**

**Pour APAVE CERTIFICATION**

**Date d'expiration : 29/03/2032**

**X. SCHMITT**



L'utilisation de cette attestation est limitée au seul produit décrit dans le paragraphe 1 ci-dessus. La validité de cette attestation n'est pas liée à une surveillance de production relative à la conformité. Toute modification de ce modèle doit être portée à la connaissance de APAVE Certification qui analysera les conséquences sur la validité de la présente attestation. Cette attestation ne se substitue pas à la déclaration de conformité du constructeur au sens des directives européennes relatives à la libre circulation des produits dans l'UNION EUROPÉENNE.

Cette attestation comportant 1 page est remise en 1 exemplaire original au demandeur et 1 copie au Ministère de l'Agriculture. L'original est authentifié par un tampon sec. Aucun duplicata ne sera délivré.